

NAPOLÉON III ET L'ARCHÉOLOGIE ALGÉRIENNE

par

Monique DONDIN-PAYRE

L'intérêt notoire que Napoléon III portait à l'archéologie s'est-il manifesté envers l'Algérie ? La question est légitime, compte tenu de l'attention que l'empereur a portée à la colonie et des appréciations diverses que son action en ce domaine a suscitées¹. Les marques les plus éclatantes de la sollicitude impériale se concrétisèrent en politique par la libération d'Abd-el-Kader, ou par le projet de création du royaume arabe² ; dans le domaine de l'archéologie elles sont moins connues, ce qui ne signifie pas qu'elles soient inexistantes.

Depuis les années 1850, l'Algérie est considérée comme largement pacifiée, malgré des révoltes postérieures, en Kabylie notamment (1864 ; 1871) ; l'esprit des administrateurs n'est donc pas totalement libre de préoccupations de maintien de l'ordre, mais la relative unité du territoire et une meilleure stabilité du personnel sont propices aux échanges et à l'organisation d'investigations intellectuelles. Depuis 1845 et surtout 1848 la plus grande partie du territoire est sous statut "civil", et plusieurs services sont rattachés aux ministères correspondants en France (dont celui des Cultes et de l'Instruction publique qui concerne notre domaine), mais le Service de l'Algérie qui reste dépendant du Ministère de la Guerre et est représenté par le Gouverneur général, un militaire (le général, puis

(1) Comparer E. Gran Aymerich, *Naissance de l'archéologie moderne. 1798-1945*, Paris, CNRS, 1998, p. 127 ("l'archéologie subit les conséquences du peu d'intérêt que Napoléon III portait à la colonie") avec p. 149 et 154.

(2) Voir par ex. A. Rey-Goldzeiguer, *Le Royaume arabe. La politique algérienne de Napoléon III. 1861-1870*, Alger, SNED, 1974 ; Gén. G. Spillmann, *Napoléon III et le Royaume Arabe d'Algérie*, Trav. et mém. Ac. Sc. Outre-mer, n. s. 3, Paris, Ac. Sc. Outre-mer, 1975.

maréchal, comte Randon de 1851 à 1858 ; de 1860 à 1864 le maréchal Pélissier ; ensuite le maréchal de Mac-Mahon), conserve l'essentiel du pouvoir ; de 1858 à 1860 le Ministère, civil, d'Algérie et des colonies est confié au prince Jérôme Napoléon, cousin de l'empereur, qui ne se rendra jamais sur place. L'administration reste donc globalement militaire, ce qui n'est pas indifférent pour l'archéologie.

La période est une époque de consolidation des acquis, mais aussi de controverses et de transition, l'empreinte de l'empereur restant limitée bien que caractéristique.

I - UNE PÉRIODE DE CONSOLIDATION MAIS AUSSI DE TRANSITION

A - Pas de mesure spectaculaire, une progression régulière

Les investigations archéologiques, entamées dès le débarquement de 1830 par les militaires qui en communiquent en général les résultats à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, se poursuivent : le colonel Carbuccia met au point ses études sur les vestiges de la circonscription de Batna ; la publication des travaux de la Commission d'Exploration scientifique d'Algérie s'achève³. Ces investigations présentent la même composante mixte, d'explorations spontanées complétées par des opérations programmées, qu'auparavant. Programmées, les missions de Renier évoquées plus bas ou celle qui mena Berbrugger au Sahara, jusqu'en Tunisie et à la frontière de Tripolitaine, alors que les fouilles se présentent sous la forme de multiples actions éclatées. Il faudra attendre 1880 et la création du Service historique pour que soient mis sur pied les grands chantiers organisés ; jusque là, la plupart des découvertes se font par hasard, et surtout sans suivi de protection. Ainsi en mars et avril 1853 des lettres du préfet Nicole à "M. Poncin, inspecteur général du service des bâtiments civils" à Oran signalent que des "ruines découvertes à S^t Leu, indiquant les vestiges d'une maison romaine de 25 m de largeur sur 30 m de longueur", sont soumises à des "dévastations plus que regrettables". Ainsi en 1855 un rapport évoque des colonnes milliaires sur la rive droite de l'oued El Hammam à 9 km de Cherchell et à Tenès, un autre des dolmens à El Kalaa⁴. Ainsi en 1856 le 4^e régiment de tirailleurs dégage des mosaïques à Sousse. Ainsi le 24 décembre 1858 Beulé signale la découverte de thermes à

(3) M. Dondin-Payre, *Une héritière méconnue de la Commission d'Égypte : la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie*, t. XIV, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, AIBL, 1994 ; Ead., "Réussites et déboires d'une œuvre archéologique unique : le Colonel Carbuccia au nord des Aurès", *Antiquités africaines*, 32, 1996, p. 145-174.

(4) Mss inédits, Centre des Archives d'Outre Mer (Aix-en-Provence) = CAOM F⁸⁰ 1587-1589.

Cherchell⁵. Ainsi en 1862 des fouilles superficielles entreprises dans le Constantinois à l'initiative du préfet Lapaine mettent au jour de nombreuses inscriptions⁶. Le site emblématique de l'archéologie pourrait être Lambèse, célèbre camp romain de la 3^e légion auguste où fut édifié un pénitencier qui reçut, avec les transportés de 1848, un contingent de prisonniers cultivés qui s'attachèrent, dans la mesure de leurs moyens, à l'exploration des ruines ; le site est si prestigieux que toutes les personnalités de passage en Algérie y sont emmenées, mais aucune fouille organisée n'y est effectuée.

L'Empire n'a marqué ni interruption ni infléchissement dans les modes de recherches archéologiques ; ils conservent leur double visage, en minorité officiel, collectif et organisé, surtout spontané et individuel. On ne prend pas de mesure spectaculaire, les choses progressent selon la trajectoire définie antérieurement, semblable à celle de la France, partageant des problèmes identiques, la coordination des opérations, la mise en place des musées et l'élaboration de la législation de protection, aggravés par la spécificité de la colonie, l'extraordinaire richesse des vestiges, dont on n'assure pas, ou mal, la conservation.

Le problème essentiel, évoqué par tous, y compris par ceux qui sont le moins suspects d'opposition partisane, est celui du contrôle des travaux publics, source de considérables destructions, qui, dans un premier temps, quand le territoire était sous tutelle militaire, relevaient de la responsabilité entière du Génie. La superposition des sites antiques et modernes, la réutilisation des pierres taillées sont des problèmes difficiles à surmonter dans un pays où les contraintes matérielles sont écrasantes, où l'urgence impose des réalisations immédiates, mais les critiques contre le Génie sont si unanimes qu'elles ne peuvent être dépourvues de fondement⁷ ; ainsi le prince Jérôme Napoléon : "Le mal que l'esprit du Génie nous fait dans ce pays est incalculable ; il y aurait un gros volume à faire sur ses bêtises et ses [sic] tristes conséquences"⁸. La situation administrative évolue peu à peu :

(5) R. Dussaud, *La Nouvelle Académie des Inscriptions et Belles Lettres (1795-1914)*, Paris, Geuthner, 1946, p. 270.

(6) A. Cherbonneau, "Rapport sur les fouilles du Krenag (Tiddis et Calda). Inscriptions romaines inédites", *Rec. des notices et mém. de la Soc. arch. de la Prov. de Constantine*, 1863, p. 170-213.

(7) Voir le rapport de Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques adressé le 17 juillet 1850 au ministre de l'Intérieur, dans M. Dondin-Payre, "La mise en place de l'archéologie officielle en Algérie, XIX^e s.-début du XX^e s", dans *Aspects de l'archéologie française au XIX^e siècle*, Actes du colloque international, La Diana, Montbrison, 1995, Rec. Mém. et Doc. sur le Forez, Soc. de La Diana, 28, 2000, p. 354.

(8) A l'occasion de son voyage en 1861, ms inédit, Arch. nat. 400 AP 166. Sur la question de la conservation et le rôle de l'armée, M. Dondin-Payre, "L'Armée d'Afrique face à l'Algérie romaine : enjeux idéologiques et contraintes pratiques d'une œuvre scientifique au XIX^e siècle", dans *L'Africa romana 13, Geografi, viaggiatori, militari nel Maghreb : alle origini dell'archeologia nel Nord Africa*, Rome, Carocci, 2000, p. 725-746.

le Génie, partiellement remplacé par le Service des Bâtiments civils à partir de 1843, se voit, lors de la réorganisation du 20 décembre 1850, confier la conservation et la restauration des monuments anciens, désormais inscrites à la charge de l'État ; puis, en avril 1852, des travaux précédemment dévolus aux Bâtiments civils sont transférés aux architectes et aux ingénieurs des Ponts et Chaussées ; mais même ceux-ci rencontreront alors des difficultés à recruter du personnel qualifié⁹.

Si aucune législation globale ne protège les antiquités, des clauses de sauvegarde sont introduites dans les actes de concessions à une époque où la colonisation, sous l'impulsion du maréchal Randon, est très active ; les mesures antérieures sont complétées, notamment par un arrêté du Ministre de la Guerre du 19 octobre 1854, qui prévoit une prime pour ceux qui remettent les objets à l'État¹⁰. Même si un certain nombre de sites sont inscrits sur la liste des Monuments Historiques, la spécificité de l'Algérie, où il faut préserver des bâtiments souvent isolés, en ruines, qui ne présentent pas la prestance des cathédrales et des châteaux français, mais aussi des villes entières perdues dans des zones désertes, n'est pas encore perçue par les instances compétentes¹¹.

B - La mise en œuvre : les hommes et les sociétés savantes

En ce qui concerne les hommes qui assument cette œuvre archéologique, là non plus pas de rupture, mais une évolution progressive : au cœur du dispositif sur place on trouve toujours une écrasante majorité d'amateurs, militaires essentiellement, motivés par la curiosité scientifique mais aussi (surtout) par l'idéologie : ils voient dans les Romains leurs devanciers et dans leur action le modèle à imiter¹², cependant que des civils, plus ou moins expérimentés, mais moins impliqués idéologiquement, prennent progressivement le relais. 15 des 34 souscripteurs de l'*Annuaire de la Société de Constantine* sont militaires, mais elle compte 5 architectes ; 15 des 58 premiers adhérents de la *Revue africaine* sont militaires, les deux tiers des membres de la Société algérienne sont en 1858 des militaires et des administrateurs, mais les présidents sont des civils, Berbrugger d'abord puis, à sa mort en 1869, Cherbonneau. L'évolution la plus marquante est la présence accrue du clergé, qui ne contribue toutefois que peu aux publications. Les caractéristiques dominantes de tous sont le

(9) *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie, 1846-1849*, Paris, Ministère de la Guerre, 1851, p. 362.

(10) Ms. CAOM F⁸⁰ 1589. Voir M. Dondin-Payre, *op. cit.* n. 7.

(11) Première liste, en 1850, des monuments classés en annexe du rapport de la commission au ministre du 19 juillet 1850.

(12) M. Dondin-Payre, "Ense et aratro : l'exercitus Africae inspiratrice de l'Armée française d'Afrique", *Antiquités africaines*, 27, 1991, p. 141-149.

dévouement, la passion, mais souvent aussi l'incompétence : "Nous ne sommes pour la plupart ni érudits ni même gens de loisirs, deux espèces à peu près inconnues sur cette terre d'Afrique où chacun est par état tout entier aux affaires soit publiques soit privées. Mais dans le cercle restreint que nous nous sommes tracé et qui est défini par ces mots : recueillir, conserver, décrire, la bonne volonté pourra suppléer au défaut de savoir."¹³

Trois figures symbolisent les orientations :

- Léon Renier dont une des principales qualités est le sens de la diplomatie. Civil, sans formation, il entre dans le milieu universitaire en devenant secrétaire de Philippe Le Bas, bibliothécaire de l'Université. Par la suite, son mérite essentiel fut de pressentir l'importance de l'épigraphie, sur laquelle il bâtit sa carrière. Il fit, quand ces voyages ne présentaient plus les rigueurs et les dangers qu'affrontèrent ses prédécesseurs, deux tournées en Algérie (en 1850 dans la province de Constantine, en 1852 à Philippeville et Constantine), au cours desquelles il rassembla, avec l'aide de plusieurs amateurs dévoués, militaires le plus souvent, auxquels il ne rendit guère hommage, des textes qu'il publia dans les *Inscriptions romaines d'Algérie*, un des premiers *corpus* épigraphiques systématiques français¹⁴. Ami intime de Napoléon III, inspirateur de sa politique archéologique¹⁵, il personnifie l'intérêt intermittent de la France pour l'Algérie, la facette de l'archéologie algérienne dont l'impulsion est donnée de Paris (c'est l'équivalent du Ministre de l'Algérie qui gouverne de Paris) alors qu'elle est mise en œuvre par des personnes installées sur place.

- Adrien Berbrugger, l'homme du Gouvernement général, est le meilleur représentant de celles-ci. Elève de l'école des Chartes, il était plus formé aux documents d'archives qu'aux textes épigraphiques ou aux objets d'art et sculpture, ce qui lui valut ce jugement sévère : "Berbrugger ne savait rien mais se donnait beaucoup de peine"¹⁶. Arrivé tôt en Algérie, il participa réellement aux expéditions militaires au cours desquelles il recueillit des manuscrits qui constituèrent le premier fonds de la bibliothèque d'Alger à laquelle il joignit un musée pour lequel il rassembla inlassablement des pièces. Fondateur de la Société historique il dirigea et

(13) *Premier Annuaire de la Société de Constantine*, 1852, Statuts de la Société, p. 13.

(14) *Inscriptions romaines d'Algérie*, Paris, Imprimerie Impériale, 1855. Carrière de Renier : *Mélanges épigraphiques*, Mém. Soc. Nat. Antiqu. de France, XXII, 1855, sér. 3, t. 2 ; 1856 : élection à l'ABL ; 1860 : conservateur de la bibliothèque de la Sorbonne ; 1861 : titulaire de la chaire d'épigraphie au Collège de France ; 1868 : titulaire de la conférence d'épigraphie et d'antiquités gréco-latines à l'EPHE.

(15) L. Renier, "Instructions pour la recherche des Antiquités en Algérie", *Revue Algérienne et coloniale*, nov. 1859, t. à p. paginé de 1 à 16, Paris, 1859.

(16) R. M. Ducoudray de La Blanchère, *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts*, dans G. Doublet, *Musée d'Alger*, Paris, E. Leroux, 1890, p. 3.

il rédigea l'essentiel des articles, dont beaucoup archéologiques, de sa publication, la *Revue africaine*. Il reçut le 9 mai 1865, à la bibliothèque d'Alger, l'empereur, qui le fit commandeur de la Légion d'Honneur le 26 mai.

- Olivier Mac Carthy, le professionnel, eut du mal à se frayer un chemin ; géographe de formation et de métier, il parcourut l'Algérie pendant 14 ans, et, comme c'était la coutume, s'intéressait aussi à l'archéologie, à travers les relevés et la géographie historique ; plus sensible aux problèmes de géographie physique et humaine qu'au passé, il déclarait : "on ne peut guère s'occuper d'art, on a bien autre chose à faire"¹⁷.

La preuve que l'archéologie arrive à maturité est apportée par la floraison des sociétés savantes qui rassemblent les bonnes volontés : la première avait été fondée à Bougie, en 1835, mais, après l'existence éphémère de plusieurs groupes, des structures plus pérennes se mettent en place. Ainsi, en 1852, le colonel Creully et Cherbonneau fondent la Société archéologique, historique et géographique de Constantine, qui, à partir de 1853 publie un *Annuaire* (devenu en 1863 *Recueil de notices et mémoires*). Le 1er mars 1856, Berbrugger fonde, avec Schousboë, la Société historique algérienne, à l'instigation du maréchal Randon ; son organe est la *Revue africaine* qui paraît à partir d'octobre. En 1858 la Société historique de Miliana, le 22 avril 1860 la Société archéologique de Cherchell, en 1863 la Société de recherches scientifiques et d'acclimatation d'Hippone qui deviendra l'Académie d'Hippone (et à partir de 1865 publiera le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*) voient le jour.

C - la controverse sur les musées

Un des sujets de controverse essentiels est celui des musées. Le premier avait donc été créé à Alger en 1838 par Berbrugger "pour empêcher (la population européenne) de tomber au niveau des Barbaresques dont elle venait de détruire la sinistre puissance"¹⁸, le second le fut à Cherchell en 1840, mais ils résultent d'efforts individuels, de sorte que les collections ne sont pas cataloguées et surtout que la conservation et la répartition des pièces sont aléatoires, soumises aux changements d'affectation des individus concernés et tributaires de bonnes volontés personnelles. Certains, sous prétexte de les protéger des destructions, veulent faire trans-

(17) O. Mac Carthy, *L'Algérie à l'Exposition universelle de Paris en 1867 avec la liste des exposants auxquels il a été décerné une récompense*, Alger, Bureaux de la Revue de l'Orient et de l'Algérie, 1867, p. 16. Voir H. Mac Carthy, "Notice biographique sur O. Mac Carthy, géographe", *Revue africaine*, 57, 1913 p. 191-217.

(18) A. Berbrugger, *Bibliothèque-musée d'Alger. Livret explicatif des collections diverses de ces deux établissements*, Alger, sans éd., impr. de Bastide, 1861, p. 5.

férer à Paris les antiquités, pour compléter le Musée africain constitué à partir des dépôts sélectionnés et acheminés par le capitaine Delamare, dans le cadre de sa mission au sein de la Commission d'exploration scientifique¹⁹. Un cas exemplaire est celui de Constantine, d'où un grand nombre de pièces partirent pour Paris, et où, malgré la richesse du terrain, peu d'antiquités furent préservées, mises à part les inscriptions encastées dans les murs de la casbah, jusqu'à la création d'un musée en 1853²⁰. D'autres veulent que soient conservées sur place les découvertes pour une meilleure efficacité et plus de motivation de la part des découvreurs²¹. D'autres, enfin, essentiellement Berbrugger, veulent que tout soit concentré à Alger et n'hésitent pas à faire appel à l'autorité du Gouvernement général pour imposer le transfert des objets dans le seul musée d'Algérie destiné à devenir national. Cette appellation était justifiée plus par la provenance disparate des collections, rassemblées au départ au prix de coups de force par Berbrugger, déçu et irrité de la pénurie d'objets venant d'Alger-*Icosium*, que par leur importance²². Affirmant la "nécessité d'une collection centrale, nécessité proclamée par le bon sens des nations et des siècles"²³, il se comporta souvent de façon peu convenable envers des conservateurs communaux dévoués. Le musée d'Alger rencontre, écrivait-il, "deux espèces d'ennemis : les premiers voudraient que tout allât à Paris ; les autres que tout restât dans les provinces africaines, au lieu même où chaque chose se découvre [...], et (ce dernier point) condamne logiquement ces magnifiques musées d'Europe qui ont rendu accessible à tous l'étude de l'antique"²⁴. Il n'en fut pas moins au centre du mouvement

(19) M. Dondin-Payre, *Le Capitaine Delamare : la réussite de l'archéologie au sein de la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie*, t. XV, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1994, *passim*, surtout p. 41.

(20) R. Cagnat, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, I, 1881, (Rapport du colonel Creuilly), p. 7-8.

(21) L. Renier, *op. cit.* n. 15.

(22) Sur la constitution au coup par coup des collections d'Alger, mss inédits, CAOM F⁸⁰ 1587 : le général d'Hautpoul donne au musée, sur ordre du ministre de la Guerre, des monuments "néo-puniques" du Vieil Arzew (29 avril 1851, lettre du commissaire civil d'Arzew au préfet : "5 colis renfermant des chapiteaux numidiens découverts au vieil Arzew [ont été] offerts par M. le général Pelissier à M. Tessière, inspecteur général des bâtiments civils d'Alger") ; le maréchal Randon donne en mars 1852 deux mosaïques d'Aumale ; vers 1855 le général Paté donne un bas-relief de Tala Isli et le sous-intendant militaire Raoul un bas-relief de Diar Hami ; le préfet Ausone de Chancel en poste à Blida donne en août 1856 une inscription épiscopale et des colons un Bacchus d'El Hadjeb ; le général Thomas donne un sarcophage chrétien de Dellys, et un fragment de Djemaa Saharidj en décembre 1857 ; le général Yusuf un fragment de l'Abekkar d'Alger en 1862 ; le duc de Malakoff donne en été 1861 des mosaïques de Kabylie.

(23) A. Berbrugger, *op. cit.* n. 18, p. 28. Id. dans ms inédit, CAOM F⁸⁰ 1733 III : "Par expérience il se trouve sur tous les points des prétendus amis de la science qui accaparent ces trouvailles pour enrichir le musée de leur endroit".

(24) A. Berbrugger, *op. cit.* n. 18, p. 9

qui donna l'alarme sur le désordre général²⁵ et qui conduisit à la mise sur pied d'enquêtes, débouchant à leur tour sur des injonctions de création de musées en divers sites. Le débat n'est pas qu'une querelle de clocher, il a une grande portée idéologique : les partisans de la première solution, le transfert à Paris, arguent du partage d'un passé commun à la France et à l'Algérie, donc d'une propriété commune des témoignages de ce passé ; cette attitude qui fait une seule entité de l'Algérie et de la France est essentielle sur le plan politique car elle justifie la conquête et l'annexion de l'Algérie, en quelque sorte possession française depuis toujours. Les autres reconnaissent à l'Algérie une personnalité et un passé propres. Parallèlement, la confrontation entre les partisans de la concentration à Alger et ceux du maintien sur place recouvre, au-delà des querelles de susceptibilités, la lutte entre ceux qui souhaitent le maintien d'une autorité centralisée forte, si possible militaire, au Gouvernement général et les colons civils qui, dispersés sur le territoire, cherchent à développer leur autonomie. Ainsi, révoltés par les exagérations de Berbrugger qui arrachait les inscriptions et statues magnifiques trouvées sur place et protégées aussi parfaitement que possible par le responsable local, L'Hotellerie, une centaine d'habitants de Cherchell envoyèrent le 5 décembre 1856 une pétition au ministre de la Guerre pour s'opposer à l'hémorragie²⁶.

Ces controverses entravent la mise en place d'un réseau muséographique. A la suite d'une enquête menée en 1853-1854 à la demande du ministre de la Guerre, sur ordre du maréchal Randon, auprès des commandants de division et de subdivision et auprès des préfets, sur l'état des collections, un arrêté du ministre de la Guerre du 19 octobre 1854 crée l'Inspection générale des monuments historiques et des musées archéologiques d'Algérie, confiée à Adrien Berbrugger : l'Algérie n'est plus dépendante de la France²⁷. Les ordonnances de prescription de création de musées se multiplient, preuve de leur inefficacité : en 1853, 1854, le 31 décembre 1858, 1859 le ministre de la Guerre enjoint la création de musées par les communes, qui renâclent à en assumer les frais²⁸. Le *Rapport* établi par La Blanchère en 1890 montre que la situation n'évolua guère²⁹.

(25) Lettre de Berbrugger inédite, 18 octobre 1855, ms, CAOM F⁸⁰ 1587 : "la France se trouve responsable ici à la vue du monde civilisé".

(26) Ms inédit, CAOM F⁸⁰ 1587. M. Dondin-Payre, *op. cit.* n. 7, p. 394 n. 58.

(27) Rapports d'inspection de Berbrugger, mss inédits, CAOM F⁸⁰ 1567-1589.

(28) Ms inédit, CAOM F⁸⁰ 158919 octobre 1854 : prescription de rassembler dans des musées communaux les pièces éparses, de rédiger un catalogue ; 1.500 à 2.000 F par an sont consacrés à cette action, 6.000 F pour la conservation des monuments ; ces sommes seront prises sur les budgets locaux et municipaux.

(29) R. M. Ducoudray de La Blanchère, dans G. Doublet, *op. cit.* n. 16, p. 1-10.

L'archéologie algérienne sous le Second Empire dépend donc essentiellement d'actions individuelles, dévouées mais brouillonnes, au hasard des intérêts et des disponibilités, sans plan d'ensemble élaboré par les autorités. Ces opérations mal abouties, sans suivi, ne se distinguent ni de celles de l'époque antérieure ni de l'ensemble de la situation en France. Cependant, parallèlement, comme en France, l'empereur imprima sa marque sur l'archéologie par une intervention ponctuelle.

II - L'EMPREINTE DE NAPOLÉON III : LES FOUILLES DU TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE

Napoléon III fit deux voyages en Algérie : son premier séjour, du 17 au 19 septembre 1860, à Alger fut écourté par le décès de la duchesse d'Albe, sœur de l'impératrice. Il revint, seul, du 29 avril au 8 juin 1865, pour cinq semaines, se déplaçant à Alger et dans les environs, en Oranie, en Kabylie, dans le Constantinois, par voie de terre, par mer, en voiture, en chemin de fer³⁰. Ses préoccupations, sociales, économiques, agricoles, passagèrement touristiques, ne furent qu'occasionnellement tournées vers le passé : le 15 mai, après avoir reçu une délégation de notables d'Alger (les "Maures"), il exigea la conservation de la ville haute menacée de destruction imminente³¹ ; il introduisit dans sa célèbre proclamation aux Arabes du 5 mai un parallèle avec l'Antiquité, inversant la présentation ordinaire en proposant comme exemple aux Arabes les Gaulois résistant aux Romains³² ; à Misserghin, alors qu'on lui montrait une gerbe de blé

(30) R. Pillorget, *Les deux voyages de Napoléon III en Algérie - 1860-1865*, conférence, 24 février 1987, Paris, Acad. du Second Empire, d'après R. de Saint Felix, *Le voyage de S.A. l'Empereur Napoléon III en Algérie et la Régence de l'Impératrice, mai-juin 1865*, Paris, E. Pich, 1865.

(31) Délibération du conseil municipal d'Alger, n° 11, 15 mai 1865 : "le percement des grandes artères aurait pour résultat de porter une grave atteinte aux mœurs et aux habitudes indigènes, et toutes ces améliorations ne pourraient qu'être onéreuses à la population indigène qui n'a pas la même manière de vivre que les Européens" (cité par A. Rey-Goldzeiguer, *op. cit.* n. 2, p. 381).

(32) "Comme nous il y a vingt siècles vos ancêtres aussi ont résisté avec courage à une invasion étrangère et cependant de leur défaite date leur régénération. Les Gaulois vaincus se sont assimilés aux Romains vainqueurs, et de l'union forcée entre les vertus contraires des deux civilisations est née, avec le temps, cette nationalité française qui, à tour, a répandu ses idées dans le monde entier. Qui sait si un jour ne viendra pas où la race arabe, régénérée et confondue avec la race française, ne retrouvera pas une puissante individualité semblable à celle qui pendant des siècles l'a rendue maîtresse des rivages méridionaux de la Méditerranée". Si l'idée de la fusion des races est une constante de l'idéologie napoléonienne (A. Rey-Goldzeiguer, *op. cit.* n. 2, p. 73-74), ce parallèle est surprenant alors que les Français sont toujours assimilés aux Romains, donc aux vainqueurs, mais restent les descendants des Gaulois, dans un paradoxe qui n'est jamais relevé. Pour un rapprochement concret entre les Gaulois et les Arabes, *L'Histoire de Jules César*, II, Paris, Imprimerie impériale, 1866, p. 28 : "Chaque état (gaulois) se subdivisant en *pagus* représentant peut-être ce qu'est la tribu chez les Arabes..."

aux épis énormes, on lui affirma que “la semence dont ils provenaient avait été trouvée dans un tube placé au fond d’un tombeau romain à Cherchell, l’ancienne *Julia Caesarea*”³³ ; comme tout le monde il se rendit à Lambèse, visita le “*praetorium*” et manifesta le désir que soit retrouvé le tracé des voies romaines partant de la ville, sans que ce souhait ait été suivi d’exécution.

Tous ces aspects sont anecdotiques, mais l’empereur imprima sa marque de façon plus caractéristique : par l’organisation des fouilles programmées du Tombeau de la Chrétienne.

Ce monument, situé à 60 km à l’ouest d’Alger, près de *Tipasa*, aurait attiré l’attention de l’empereur alors qu’il traversait la plaine de la Mitidja en calèche : la masse considérable mais informe de ce tambour surmonté d’un cône en gradins, dont Napoléon III ne s’était pas approché car elle était inaccessible, se détachait à l’horizon (fig. 1). Napoléon III, impressionné, aurait alors décidé de financer une exploration, confiée à Berbrugger qui prétendit n’avoir entrepris ces fouilles que sur ordre et à contre-cœur ; on ne peut guère le croire tant cette seconde tentative s’inscrit dans la continuité de celle qu’il avait menée, sans succès, en 1855-1856.

Le Tombeau de la Chrétienne, qui semblait totalement aveugle, devait sa célébrité à son mystère : source de nombreuses légendes, tout en lui était ignoré, jusqu’à son matériau, sa forme, sa destination ; il devait



Fig 1 : le Tombeau tel qu’il apparaissait à l’horizon en 1855 ; ph. par John Greene, inédit, coll. Bibliothèque de l’Institut de France, © Bachelier.

(33) R. de Saint Felix, *op. cit.* n. 30, p. 145.

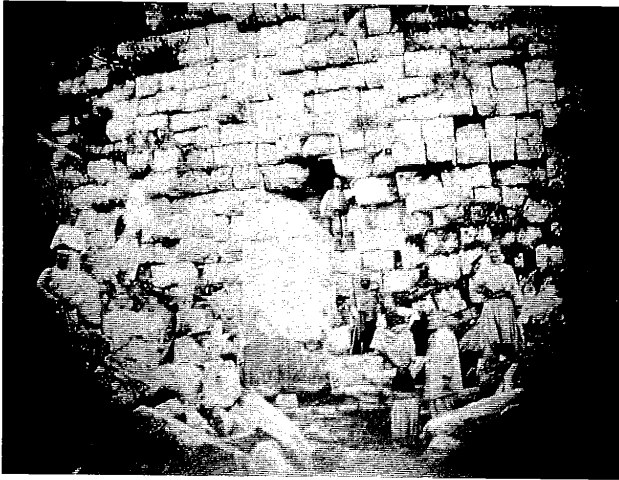


Fig. 2 : la porte nord dégagée par Berbrugger (il est debout dans la brèche supérieure de la porte) lors des fouilles de 1855-1856 ; ph. par Félix-Jacques Moulin publiée dans l'*Encyclopédie algérienne*, cl. aut.

son nom aux moulures paraissant tracer une croix ornant les fausses portes placées aux points cardinaux, et plus spécialement la porte nord, seule visible (fig. 2)³⁴. La curiosité de Berbrugger avait été attirée depuis longtemps : il s'y était rendu parmi les tout premiers en 1835 et avait tenté ensuite à plusieurs reprises d'y conduire des recherches. Il n'y était parvenu qu'en 1855, et encore partiellement puisqu'il n'avait déblayé qu'une petite partie de l'extérieur, sans trouver d'accès ; le Tombeau était si écroulé, les éboulis rendaient son approche si difficile qu'il n'avait pu même en déterminer la forme (fig. 3)³⁵. On ne peut guère douter que ce fut lui qui orienta la curiosité de l'empereur vers ce monument dont l'intérêt venait des mythes qu'il avait suscités plus que de son aspect, sans grâce au point qu'on l'avait longtemps pris pour un tas de terre. Pour permettre de

(34) M. Christofle, *Le Tombeau de la Chrétienne*, Paris, Gouv. gén. de l'Alg. Direction de l'Intérieur et des Beaux-arts. Antiqu. et Mon. hist., 1951 ; pour les légendes, p. 31-34.

(35) M. Dondin-Payre, "Une étape méconnue de l'histoire du Tombeau de la Chrétienne : les premières fouilles (1855-1856)", dans *Mélanges en l'honneur de J.-M. Lassère pour son 65^e anniversaire*, Presses universitaires de Montpellier, à par. 2001.

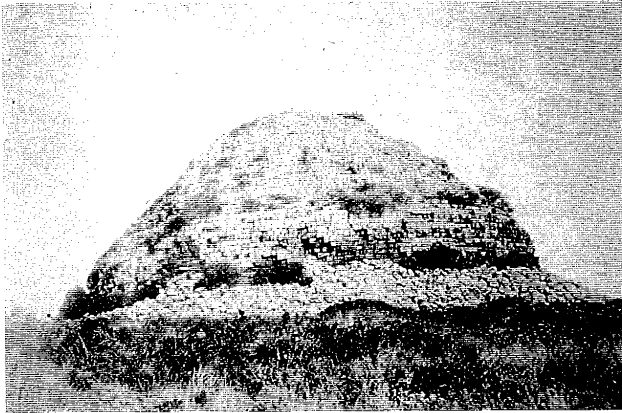


Fig. 3 : les éboulis du côté ouest ; ph. par John Greene, inédit, coll. Bibliothèque de l'Institut de France, © Bachelier.

percer le mystère, Napoléon donna sur sa cassette personnelle 6.000 F, à deux reprises. Preuve de son intérêt extrême, Berbrugger se rendit immédiatement (dès juillet) sur le chantier avec des entrepreneurs ; une route fut construite, qui rejoignait celle qui longeait le littoral d'Alger à *Tipasa* ; les travaux commencèrent le 5 novembre 1865, avec, comme il était coutumier, de la main d'œuvre militaire venue du pénitencier de Bab-el-Oued et placée sous les ordres du lieutenant Hammer. Aucun problème juridique ne se posait puisque le Tombeau était situé sur une concession de 12 ha que s'était réservée l'État, mais de nombreux obstacles matériels surgirent puisqu'il fallut, simplement pour arriver jusqu'au pied du monument, creuser des tranchées dans les décombres l'enserrant. Depuis longtemps des tunnels avaient été percés par des chercheurs de trésor et des curieux dans les parois, les fragilisant sans jamais atteindre aucun but, aussi Berbrugger décida-t-il d'attaquer le problème de façon inédite : pour ne pas endommager d'avantage un édifice déjà en très mauvais état, il fit, pour la première fois dans l'histoire de l'archéologie, pratiquer des forages par sonde artésienne à partir de l'extérieur. M. Purschut, un "maître sondeur" venu spécialement d'Alger, fut chargé de mettre en œuvre cette technique d'avant-garde. O. Mac Carthy, qui avait rejoint le chantier le 6 décembre, fut chargé des relevés, Berbrugger assumant les autres responsabilités. Après douze sondages sans résultat, le treizième (pratiqué en même temps que le quatorzième puisque, depuis le 15 avril, deux sondes fonctionnaient en même temps) rencontra enfin le vide, le 5 mai 1866 (Berbrugger

s'avisait plus tard que, dès le troisième sondage, le trépan avait trouvé un creux, mais avait pénétré si peu profondément à proximité du caveau "des lions" que personne ne s'en était aperçu. Une lampe de mineur et des feux de Bengale allumés au fond du trou de sonde montrèrent l'existence d'une cavité à parois maçonnées. Une galerie horizontale fut alors creusée de l'extérieur, sans ménagements, à l'explosif, par les sapeurs du Génie et les hommes du pénitencier ; partant de la porte sud, elle traversait la paroi en direction du trou de sonde ; au bout de dix jours (le 15 mai) elle atteignit le boyau principal : on avait trouvé le couloir circulaire qui menait à l'hypogée, et les tentatives infructueuses antérieures ayant prouvé que les parois étaient pleines furent confirmées par 32 sondages à la barre de mine pratiqués dans les parois qui montrèrent l'absence de chambres funéraires latérales. La galerie fut suivie d'un côté jusqu'à la double chambre centrale atteinte le 15 mai à quatre heures et de l'autre jusqu'à l'extérieur, et on découvrit enfin, à l'est, l'accès au Tombeau, précédé d'un caveau dit "des lions" à cause de la sculpture décorative de son linteau (fig. 4) ; il était



Fig. 4 : la sculpture du caveau des lions, cl. aut. d'après Christofle, op. cit. n. 35.

resté caché car il était au dessous du niveau du sol et ne correspondait à l'axe d'aucune des quatre portes visibles de l'extérieur (fig. 5). Tout était vide, aucune trace d'inhumation, aucun mobilier. Le 22 mai 1866 eut lieu une extraordinaire cérémonie : à cinq heures de l'après midi, le Gouverneur maréchal Mac-Mahon accompagné de son état-major, de son épouse,



Fig. 5 : l'escalier construit par Berbrugger pour accéder à l'entrée du tombeau, située en contrebas à gauche, cl. aut. d'après Christofle, op. cit. n. 35.

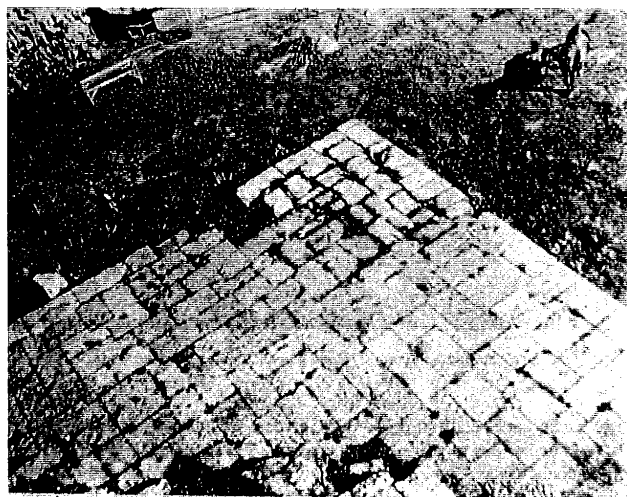


Fig. 6 : l'assise dégagée par Berbrugger, cl. aut. d'après Christofle, op. cit. n. 35.

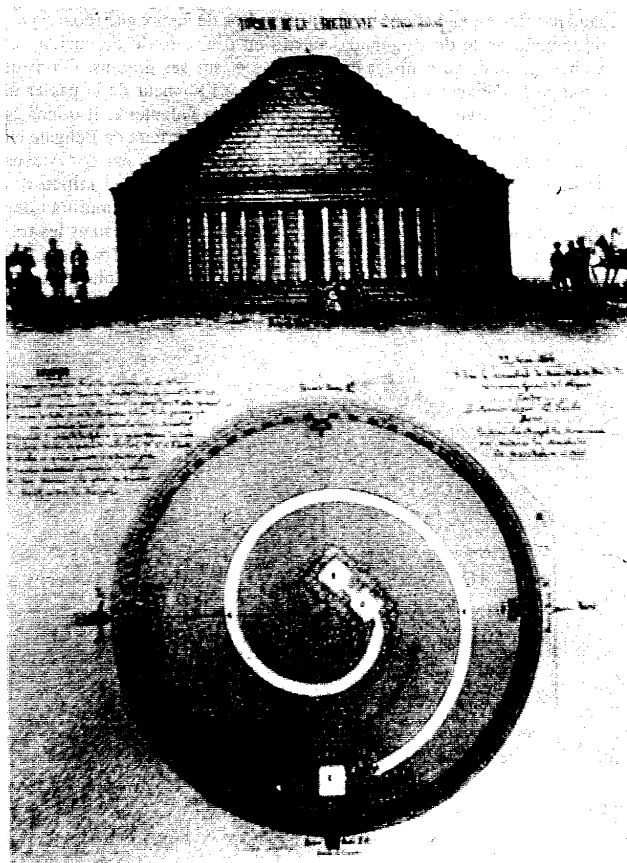


Fig. 7 : coupe jointe au rapport de Berbrugger ; en haut il donne une vue du tombeau, avec, devant et sur chaque côté, la représentation de la visite du 22 mai 1866 : "son Exc. le Maréchal de Mac-Mahon Duc de Magenta Gouverneur Général de l'Algérie entre le premier depuis 12 siècles dans le Mausolée Royal de Mauritanie avec Mesdames les Maréchales de Mac-Mahon et Niel ", cl. aut. d'après Christofle, op. cit. n. 35

de la maréchale Niel et de sa fille, venus spécialement en calèche d'Alger, s'installèrent sur la partie nord-est du premier plateau d'assise en dalles dégagé par Berbrugger (fig. 6), dans deux tentes de campagne (dont, symboliquement, celle de Bugeaud), au milieu d'une foule de curieux et d'Arabes, grimpés au sommet du mausolée et sur ses gradins. On avait interrompu le déblaiement de l'entrée pour que l'honneur de la passer le premier soit réservé au gouverneur ; en geste de galanterie, il donna la priorité aux dames (fig. 7). Le soir venu on alluma des feux de Bengale au sommet et dans la "grande brèche"³⁶ ; des torches tenues par des Arabes disséminés sur les gradins éclairaient tout le monument "au milieu des spectateurs qui se (croyaient) revenus au temps des inhumations des Numides"³⁷. Le lendemain, tous les officiels étaient repartis, mais les travaux se poursuivirent jusqu'au 15 juillet 1866 : on déblaya l'hypogée, les couloirs, on dégaugea les quatre fausses portes, on mit au jour plus du quart de la colonnade au nord-est (18 colonnes sur 60) et les quatre angles du

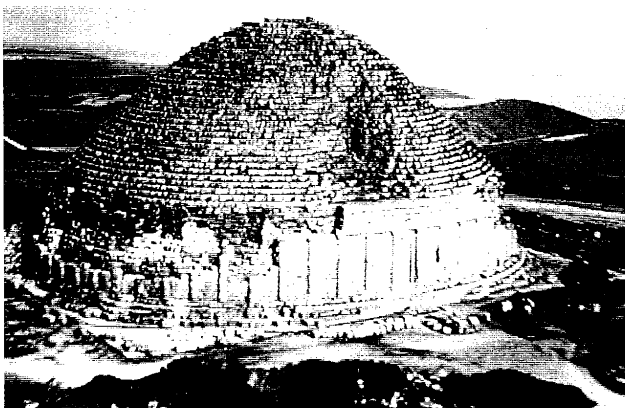


Fig. 8 : vue générale du Tombeau en 1933 après les restaurations effectuées par Ballu et Christofle, cl. aut. d'après Christofle, *op. cit.* n. 35.

(36) Cette brèche dite la "grande brèche" avait été faite en 1555, par des boulets de canon tirés du côté est, sur ordre du pacha Salah Reis, à la recherche d'un trésor.

(37) Comptes rendus des fouilles de 1865-66 dans la *Revue africaine* par A. Berbrugger, "Tombeau de la Chrétienne", 9, 1865, p. 77-80 et "Chronique", p. 475-476 ; "Exploration du Tombeau de la Chrétienne", 10, 1866, p. 208-220 et "Travaux du Tombeau de la Chrétienne", p. 437-439 (voir p. 441-450) ; "Travaux d'exploration du monument et résultats obtenus", 11, 1867, p. 177-206 (voir p. 5-48 et 97-105). Rassemblés dans *Le Tombeau de la Chrétienne, mausolée des rois mauritaniens de la dernière dynastie*, Blida, Maugin, 1867.

plateau carré de soubassement (fig. 8) ; des monnaies des IV^e et VI^e s., des débris de plats chrétiens, de la céramique indigène antérieure au XI^e s. et des traces d'aménagement à l'entrée de la galerie prouvaient que, après l'époque romaine et avant qu'elle devienne inaccessible, la galerie avait servi de lieu de refuge. Un des prisonniers avait trouvé dehors, dans les déblais de la construction, une pièce de bronze légendée REX IVBA (Juba II), et plusieurs d'entre eux eurent l'idée, après avoir balayé le sol, de fouiller les interstices des parois et du dallage des caveaux ; ils récoltèrent quelques débris de colliers en pierre et de bijoux égyptiens en pâte, que Berbrugger proposa de mettre en relation avec Cléopâtre, l'épouse de Juba. Le Tombeau était attribué : c'était la sépulture de Juba II et de Cléopâtre, et il le resta pendant presque un siècle³⁸.

Comme en France, avec une acuité accrue par la fragilité de l'administration, se posent en Algérie sous le Second Empire les problèmes de coordination des fouilles, de conservation, d'organisation des musées, mais ce territoire presque vierge est l'occasion d'actions spectaculaires, ainsi les fouilles du Tombeau de la Chrétienne, sorte d'Alésia algérien : "une des plus grandes fouilles qui aient été opérées dans les ruines de l'Antiquité depuis quarante ans, c'est l'exploration du Tombeau de Juba II de Maurétanie appelé vulgairement Tombeau de la Chrétienne. Ce travail exécuté en 1865-1866 par les ordres et aux frais de l'empereur Napoléon III a mis hors de tout débat la destination de ce monument qui était depuis trois siècles l'objet des hypothèses les plus étranges", résumait Mac Carthy³⁹. Cette opération, née de la volonté impériale, couronnée par l'extraordinaire visite du Gouverneur général, décalque de celles que faisait Napoléon III sur les chantiers archéologiques en France et témoigne par procuration de l'intérêt impérial, aligne l'archéologie algérienne sur l'archéologie française : l'archéologie classique est synonyme de puissance européenne, l'archéologie algérienne de domination française. Contrastant avec les fouilles exécutées au gré des initiatives individuelles, celles du Tombeau de la Chrétienne en vinrent à symboliser l'archéologie française : c'était une maquette du Tombeau qui symbolisait l'archéologie à l'Exposition de 1867⁴⁰.

(38) Marcel Christoffle, architecte en chef des Monuments historiques qui effectua de considérables travaux de remise en état du tombeau, se ralliait à l'attribution à Juba II, *op. cit.* n. 34, *passim*, surtout p. 46 ; il regrettaient que la chambre funéraire n'ait pas été encore trouvée (p. 126-127, il la pensait proche du caveau de lions). Le Tombeau fut ensuite attribué à Bocchus qui aurait copié le Medracen ; aujourd'hui on le considère comme postérieur d'un siècle à ce dernier, c'est-à-dire datant de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et on le désigne comme "Mausolée ou Tombeau royal maurétanien" : à la suite de G. Camps, Nouvelles observations sur l'archéologie et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie, *CAI* 1973, p. 470-518, M. Bouchenaki, *Le Mausolée royal de Maurétanie*, Alger, SNED, 1979.

(39) O. Mac Carthy, *op. cit.* n. 17, p. 18.

(40) A. Berbrugger, "Modèle du Tombeau de la Chrétienne", *Revue africaine*, 12, 1868, p. 404-405.

Les modalités d'investigation étaient, elles, représentatives en tous points de l'action que la France se proposait de mener en Algérie : pour percer le secret de cette construction, support de tant de légendes, furent employées les techniques de pointe les plus modernes, exceptionnelles, comme la photographie pour la campagne de 1855, ou inédites, comme les sondages artésiens pour celle de 1865 ; le progrès européen le plus avancé combattant l'obscurantisme indigène, c'était la mission même que la France se donnait en Algérie.

* * *

Monsieur Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Madame Pastoureau, Conservateur général, Directeur de la Bibliothèque de l'Institut de France, Monsieur Philippe Bachelier, photographe, ont bien voulu me permettre d'utiliser les clichés de John Greene (fig. 1 et 3) ; qu'ils reçoivent ici le témoignage de ma très profonde gratitude.

*
* * *

DÉBAT

Alain Messaoudi : Napoléon III est-il intervenu dans le débat de la conservation des Antiquités en Algérie ou en métropole ? A-t-il arbitré cette controverse lors de ses séjours en Algérie ?

Monique Dondin-Payre : Il n'existe aucune preuve d'arbitrage de Napoléon III dans les choix archéologiques de l'époque. Toutefois, il y eut des réactions négatives de la part des colons au départ d'antiquités pour Alger ou Paris.

Francis Matinuzzi : Quelle est la date du début des fouilles de Tipasa, Djemila et Timgad ?

Monique Dondin-Payre : Les fouilles de Tipasa ont commencé en 1891, celles de Djemila en 1909 et celles de Timgad en 1880.

Patricia Larrouy : Dans quelle section de l'exposition universelle de 1867 étaient exposés les produits des fouilles archéologiques d'Algérie, notamment la présentation de la maquette du Tombeau de la Chrétienne ?

Monique Dondin-Payre : La maquette a été exposée dans la section algérienne.